

Appui à l'UGAM, au RC-OPMM et à l'UCP

1. CONTEXTE

1.1 Le programme Réseau Agro-Innov

Mis en œuvre par UPA Développement international (UPA DI), ce programme est financé par le gouvernement canadien, par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC). Au cœur de Réseau Agro-Innov, nous retrouvons un mode de coopération basé sur une relation d'égal à égal. Entre entrepreneur.e.s agricoles du Nord et du Sud, frères et sœurs de terre, on parle le même langage, celui de la terre et de l'agroalimentaire. Pour réduire la pauvreté, Réseau Agro-Innov contribue au développement de la croissance économique pour toutes et tous, répond à une série de besoins sociaux, vise la protection de l'environnement, tout en luttant contre les changements climatiques. Le projet soutient les femmes et les filles afin qu'elles développent leurs compétences, accèdent à des postes de décision et participent pleinement à la croissance économique de leur communauté.

Ce programme vise à améliorer la productivité et la rentabilité des entreprises agricoles familiales de 11 pays en développement tout en renforçant, sur le plan de la performance et de la gouvernance inclusive, les organisations professionnelles agricoles (OPA) qui les appuient. En appuyant des productrices.teurs du Sud dans le développement de leurs exploitations familiales, les coopérant.e.s volontaires canadien.ne.s renforcent la capacité des organisations paysannes et d'autres acteurs des filières agroalimentaires à mettre sur pied des services économiques durables. Par ailleurs, le programme accompagne les productrices.teurs et les conseillères.ers experts pour qu'ils réalisent des activités de sensibilisation du public canadien.

1.2 Description des partenaires au Bénin

a) Réseau Coopératif des Organisations Professionnelles de Manioc et de Maïs (RC-OPMM) d'Adja-Ouèrè

Fondé en 2013, et situé à Ikpilè dans la commune d'Adja-Ouèrè, le Réseau Coopératif des Organisations Professionnelles de Manioc et de Maïs (RC-OPMM) d'Adja-Ouèrè est constitué de 14 groupements membres qui comptent un total de 440 membres individuels. Les groupements membres sont principalement actifs dans la production de maïs et de manioc, mais aussi dans la transformation du manioc en gari, lafou, cossettes et en tapioca. Certains font également les cultures du palmier à huile et maraîchère. Le Réseau s'est conformé à la loi OHADA en 2017 et a maintenant le statut de coopérative.

Né de la nécessité de fournir des services à caractère économique à ses membres, le RC-OPMM est partie prenante d'autres faîtières au niveau national, notamment le Groupement des Exploitants Agricoles du Bénin (GEA-BÉNIN). Dans ce cadre, le RC-OPMM a déjà bénéficié d'appuis institutionnels, techniques et financiers substantiels pour son développement et celui de ses membres.

b) Union communale des producteurs de Djidja (UCP)

Créée en 2006, l'UCP de Djidja (UCP) compte huit coopératives membres organisés en filières autour d'activités telles que la production et la transformation de maïs, de manioc, de coton et de soja ainsi que l'élevage. Elle a comme mission d'améliorer les conditions de vie des agricultrices et agriculteurs à travers les objectifs suivants : i) la défense et la promotion des intérêts et du positionnement des membres, ii) l'information des membres pour leur permettre de mieux exercer leur métier, iii) l'accompagnement dans la structuration organisationnelle des membres et la promotion de la bonne gouvernance en leur sein, iv) l'information des membres sur les enjeux nationaux et internationaux du développement en général et du secteur agricole en particulier. L'UCP de Djidja offre notamment un service de fourniture d'intrants et des services de mise en marché collective pour le maïs et le soja. Elle appuie également spécifiquement des groupements de femmes qui œuvrent dans la transformation du maïs, du manioc et du soja.

c) L'Union des groupements des agriculteurs Mowossokpo (UGAM)

L'UGAM est une coopérative de service au profit des Coopératives villageoises membres. Elle est créée en 2010. Elle regroupe plus de 1940 productrices et producteurs issus de 15 groupements de bases répartis dans les communes de Bantè et de Savalou. L'UGAM s'est dotée, en décembre 2017, dans le cadre de l'opérationnalisation de sa stratégie de promotion de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes et du genre, de l'Union des Coopératives des Femmes Agricultrices et Transformatrices (UCoFAT), qui regroupe quant à elle, 45 coopératives de femmes.

1.3 Description du projet dans lequel la coopérante interviendra

La ou le volontaire aura pour mission d'appuyer les organisations dans :

- L'identification des **conditions nécessaires et gagnantes pour la mise en place** économique, réglementaire, sociale, organisationnelle, etc. **d'un Club-Conseil-Climat (CCC) offrant des services-conseils agroécologiques climato-intelligents et en santé des sols** dans une OPA au Bénin.
- L'accompagnement des équipes techniques des CCC dans la collecte, l'analyse et la **valorisation de données technico-économiques sexospécifiques** pour autonomiser, pérenniser et viser l'amélioration continue et la viabilité des services-conseils des CCC en cours de création dans les OPAs, dans une optique de mise à l'échelle vers une clientèle plus large au sein des OPAs (Act 1122.1).
- La réalisation d'une **étude coût-bénéfices-opportunités**, sensible au genre, sur la contribution des bonnes pratiques agricoles climato-intelligentes et en santé des sols pour mesurer la portée des prestations de services-conseils des Clubs-Conseils-Climat nouvellement créés au sein des OPAs. Un atelier de discussion autour des résultats de cette étude sera organisé avec les élus des OPAs pour préparer une éventuelle pérennisation financière de ces services de conseils (Act 1122.2).

De façon plus spécifique :

- La ou le volontaire collectera les informations nécessaires auprès de ressources locales et nationales qui seront jugées pertinentes, incluant par exemple : OPAs, PNOPPA (plateforme nationale des OPAs), membres du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) en région (Direction départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP) et Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)), consultant.e.s, formatrices.teurs, etc. pour bâtir et documenter les recommandations nécessaires à la mise en œuvre des CCC conformément aux règles applicables. Le repérage de services-conseils à succès au sein d'autres entités contribuera à identifier les conditions gagnantes.
- La ou le volontaire produira avec les équipes techniques des OPAs une base de données clientèle avec des informations sexospécifiques, techniques et économiques pertinentes, ainsi que des outils simples de valorisation de ces données pour améliorer la prestation des CCC au fil du temps.

- La ou le volontaire réalisera une étude par OPA sur les impacts des bonnes pratiques agricoles climato-intelligentes et en santé des sols pour identifier un mécanisme de financement durable du CCC, à partir des données disponibles dans les OPAs et par des enquêtes auprès de la clientèle de ces clubs, auprès des communautés limitrophes où rayonnent ces clubs, auprès des gestionnaires et des élus, etc.

2. OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Description du mandat :
Étude technico-économique et recommandations pour la pérennisation d'un service collectif de conseils agronomiques climato-intelligents et en santé des sols dans une OPA au Bénin.
Objectif général :
Appuyer le RC-OPMM, l'UCP et l'UGAM dans la pérennisation de leur nouveau service collectif de conseils agronomiques climato-intelligents et en santé des sols : le CCC.
Objectifs spécifiques :
1. Identification des conditions nécessaires et gagnantes à la mise en place d'un service collectif de conseils agronomiques dans une OPA au Bénin.
2. Appui à la collecte, l'analyse, et la valorisation de données technico-économiques sexospécifiques de la clientèle d'un CCC pour en améliorer la prestation .
3. Réalisation d'une étude coût-bénéfices-opportunités sur la contribution et l'impact des bonnes pratiques agricoles climato-intelligentes et en santé des sols en vue de créer une stratégie de pérennisation financière des CCC dans les OPA.
Activités :
1. Collecter, enquêter et documenter les étapes nécessaires auprès des acteurs économiques (OPA, PNOPPA) et réglementaires (MAEP, DDAEP, ATDA) pour la mise en place d'un CCC au sein d'une OPA au Bénin dans le respect des règles applicables ainsi que les conditions gagnantes (facteurs de succès) d'un CCC (de façon contextualisée) auprès d'acteurs de référence (consultant.e.s, fermes-écoles, filières organisées, etc.).
2. Participer à la création des questionnaires, co-construire une base de données clientèle et des outils simples de valorisation des données avec les équipes techniques des OPA pour augmenter la performance de la prestation du service de conseils agronomiques dans le temps.
3. Réaliser des enquêtes sur l'impact économique, environnemental et social des bonnes pratiques agricoles climato-intelligentes et en santé des sols auprès de divers publics (clientèle directe, notamment les agricultrices et les membres de la relève agricole, communautés, élus, gestionnaires, techniciens, chercheurs, etc.).
4. Analyser les données disponibles et collectées sur l'impact économique, environnemental et social des bonnes pratiques agricoles climato-intelligentes et en santé des sols pour dégager les opportunités et identifier des mécanismes financiers de pérennisation des CCC au sein des OPA.
5. Rédiger une étude rassemblant les éléments coûts-bénéfices-opportunités et la présenter aux élus des OPA lors d'un atelier de partage et de discussions.
6. Rédiger un rapport de mandat.

Résultats attendus :	
1.	Une liste de recommandations nécessaires et des conditions gagnantes (facteurs de succès) pour l'implémentation d'un CCC dans une OPA au Bénin.
2.	Un questionnaire d'enquête, une base de données clientèle (Excel) et des outils simples de traitement et de valorisation de données sont mis au point.
3.	Des enquêtes et des consultations sur l'impact économique, environnemental et social des bonnes pratiques agricoles climato-intelligentes et en santé des sols sont réalisées.
4.	Un atelier de partage et de discussion, dont les conclusions seront intégrées à l'étude, est réalisé.
5.	Une étude incluant l'ensemble des données recueillies est rédigée et validée par l'équipe d'UPA DI.
6.	Un mécanisme de pérennisation financière d'un CCC est identifié.
7.	Un rapport de mandat est rédigé.

Mesures transversales	
Égalité entre les femmes et les hommes :	
-	Promouvoir la politique d'égalité entre les femmes et les hommes d'UPA DI et inviter les organisations partenaires à réfléchir aux besoins spécifiques des femmes et à leur implication à tous les niveaux de l'organisation.
Environnementales :	
-	Encourager une approche écologiquement intensive de l'agriculture et contribuer au développement de pratiques respectueuses de l'environnement.

Période de réalisation du mandat	
Date du mandat	Hiver 2024-2025
Durée du mandat	1 à 3 mois selon disponibilité de la personne volontaire

3. COMPÉTENCES TECHNIQUES, EXPÉRIENCE ET CONNAISSANCE

- Titulaire d'un baccalauréat en agroéconomie ou dans un autre domaine pertinent.
- Expérience dans la mise en place de services au sein d'une organisation professionnelle agricole.
- Capacité à présenter des informations de manière accessible.
- Compétences avérées en élaboration de modèles d'affaires.
- Bonne capacité d'analyse.

4. CANDIDATURE

Les personnes canadiennes intéressées à la réalisation de ce mandat peuvent faire parvenir leur CV à Francis Boursier au fboursier@upadi.ca et remplir le formulaire de mise en candidature suivant : <https://upadi.ca/simpliquer/formulaire-de-mise-en-candidature>